

Barème des Prestations

Honoraires de vente
à la charge du vendeur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 100 000€	10%
DE 100 001€ à 300 000€	6%
À partir de 300 001€	5%

Dans le cadre d'une succession ou d'un mandat de recherche, les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

29, rue Pierre Dupont 92150 SURESNES · 01.41.38.99.99 · contact@agenceparcduchateau.com

Barème des Prestations :

| Honoraires de location *à la charge du locataire*

BAIL VIDE OU MEUBLÉ SOUMIS À LA LOI N°89-462 du 6 JUILLET 1989

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail	12€ TTC/m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€ TTC/m ²

BAIL SOUMIS AU CODE CIVIL (RÉSIDENCE SECONDAIRE ET BAIL SOCIÉTÉ)

Honoraires	10 % HT (12%TTC) du loyer annuel hors charge
------------	--

| Honoraires de location *à la charge du bailleur hors Gestion*

Honoraires de négociation : 10% HT du loyer mensuel (12%TTC)

Honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux d'entrée	15€ TTC/m ²
---	------------------------

| Honoraires de gestion *à la charge du bailleur*

Honoraires de gestion courante sur les encaissements du loyer mensuel charges comprises 6% HT (7,20%TTC)

29, rue Pierre Dupont 92150 SURESNES · 01.41.38.99.92 · l.malmanche@agenceparcduchateau .com